



Aide aux
seniors

TARIFS 2023

COÛT DE L'INTERVENTION DU MANDATAIRE AU TITRE DE LA PRESTATION DE MANDAT

Frais de gestion *	25 €
Frais d'ouverture de dossier	offerts
Cotisation en cas d'adhésion (le cas échéant)	-
Autres	-
Total des coûts mensuels	25 €
Total des coûts annuels	300 €

* les frais de gestion de la structure sont calculés comme suit :

Demande d'assistance dans les démarches relatives à l'emploi d'un intervenant à domicile.

Cette assistance se traduit :

- sélection et présentation des candidats au particulier employeur
- formalités liées à l'embauche :
 - information et conseil à la fonction d'employeur
 - rédaction d'actes : contrat de travail, fiche d'identité salarié
 - accomplissement au nom et pour le compte du client de la prestation suivante : immatriculation à l'Urssaf du particulier employeur
- aide à la gestion quotidienne du salarié du particulier employeur :
 - conseil à la fonction d'employeur
 - rédaction d'actes : avenants au contrat de travail, formalités liées au départ du salarié
 - sélection et présentation des candidats en cas de remplacement

Les tarifs de la structure sont révisés et fixés par délibération du Conseil d'Administration.